



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Namaste Gumda du 23 juin 2020 Mairie de Céligny (20h à 21h15)

1. Ouverture de l'assemblée

Alain Pipoz souhaite la cordiale bienvenue aux membres qui se sont déplacés et déclare ouverte la séance.

2. Présences

Comité :

Présents

- Alain Pipoz, président
- Nicole Pipoz, trésorière
- Stéphanie Aebi, membre du comité
- Sandy Cori, secrétaire/ rédactrice du procès-verbal

Excusés

- Rajesh Khadgi, membre du comité
- Sandra Joaquim, membre du comité

Membres : 11 membres de l'association sont présents
5 membres sont excusés

L'association compte à ce jour : 72 membres au total: 66 membres sympathisants et 6 membres au comité.

Démission de notre membre Marie-Claire Zaugg pour des raisons personnelles. Nous la remercions infiniment pour cette année passée à nos côtés, son investissement et lui souhaitons tout le meilleur pour son futur. Marie-Claire est remplacée par Sandy Cori.

3. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé par le président est adopté à l'unanimité.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2019

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, disponible sur le site de l'association (www.namastegumda.com); documents accessibles dans l'espace membres avec la clé Népal2018), est adopté à l'unanimité. Avec les remerciements de l'assemblée à la rédactrice.

5. Rapport annuel 2019

Alain Pipoz présente les activités en Suisse et les actions au Népal menées durant l'année 2019. Le rapport détaillé rédigé par le président est disponible sur le site de l'association.

Le président explique le projet « Hiking for Nepal » qui s'est déroulé tout au long de l'année 2019 et qui a été publié sur le site de l'association.

Alain Pipoz fait également le point du projet de raccordement électrique d'un nouveau quartier de Gumda (à 5km de Yamgaon). Nous avons financé le raccordement d'une soixantaine de maisons au réseau électrique existant.

Le président présente le résultat d'exploitation 2019 détaillé dans le rapport d'activité 2019 et répond aux questions des membres présents.

6. Rapport 2019 des vérificateurs de compte

Romain Besse lit le rapport des vérificateurs qui constatent la parfaite régularité des comptes 2019. Les comptes sont approuvés et validés à l'unanimité par les membres participants à l'assemblée générale.

7. Election des vérificateurs de compte 2019

Romain Besse et Gyseline Pipoz se représentent et sont reconduits unanimement dans leur fonction pour l'année en cours. Il n'y pas de volontaire dans l'assemblée.

8. Election du comité

Sont (ré)élus à l'unanimité les personnes qui se (re)présentent, à savoir

- Alain Pipoz, président (en fonction)
- Nicole Pipoz, trésorière (en fonction)
- Sandy Cori, secrétaire (nouvelle fonction)
- Rajesh Khadgi, membre (en fonction)
- Sandra Joaquim, membre (en fonction)
- Stéphanie Aebi, membre (en fonction)

Aucun autre membre présent à l'assemblée ne se présente pour faire partie du comité.

9. Projets 2020

Construction de WC et douches à Yamgaon

L'objectif est de construire 4 points d'eau (2 WC et 2WC/douche) publiques pour desservir les habitants du village de Yamgaon (environ 350 habitants).

Le village se trouve dans la région du trek du Manaslu.

Alain pipoz précise que les douches étaient jusqu'ici inexistantes.

Le projet n'est pas encore totalement abouti. Il a débuté en février 2020. La fin du projet a dû être repoussée à cause du COVID ; elle est normalement prévue pour l'été 2020.

Le coût du projet est de CHF 20'000.-.

Le projet avait déjà été financé l'année passée par la fondation « Nordonia Charitable association ». Le président explique le déroulement de la construction de ces WC/douche et le met en images (photos).

Les WC /douches sont exempts d'eau courante. Les bidons sont remplis à la fontaine.

Ecole de Piladi

Alain Pipoz présente le projet de financement de construction d'un nouveau bâtiment (école) et d'un mur d'enceinte.

Le début du projet, initialement prévu janvier 2020, est reporté en septembre, à cause du COVID-19.

La fin est projetée en principe pour l'été 2021 (repoussé également à cause du COVID-19).

Le coût total de ce projet est de CHF 121'000.-. CHF 8'000.- ont été financés par les SIG et CHF 25'000.- par la fondation Gertrude Hirzel. A ce jour, CHF 52'000.- ont déjà été financé.

Le président montre à l'assemblée des photos d'une classe d'école traditionnelle au Népal et explique que les classes accueillent parfois jusqu'à 50 élèves. L'école du Piladi compte 350 élèves qui viennent des villages alentours.

L'objectif est de construire un bâtiment de 4 classes et un mur d'enceinte en briques.

Le mur d'enceinte est prévu en raison de différents dangers identifiés, tels que :

- Les enfants s'en vont parfois dans la nature et risquent de se blesser
- Il y a des animaux sauvages dangereux (tigres, serpents, etc.)

L'école de Piladi se trouve à 2'000m d'altitude.

Alain Pipoz précise, à cette occasion, que le projet du village de Niak n'a pas pu aboutir car beaucoup trop onéreux, irréalisable. Le village est trop retiré.

Raison pour laquelle nous nous sommes donc concentrés sur l'école de Piladi.

Aide alimentaire COVID-19

Début : avril 2020

Fin : juin 2020

Coût : CHF 10'034.-

Alain Pipoz explique le déroulement de l'aide alimentaire COVID-19 :

Ont été concernés :

8 sites

394 familles

1669 personnes

Grâce aux dons, nous avons pu livrer pour 1 ou 2 mois : Savon antibactérien, produit vaisselle et lessive, masques, riz, sel.

Stéphanie Aebi précise que les familles ont été sélectionnées selon les besoins afin de venir en aide aux plus nécessiteux.

Stéphanie Aebi était présente sur place et a assuré la logistique, les transactions, vérifications, etc.

Le président présente quelques photos des distributions de nourriture lors de ce projet.

10. Divers

Alain Pipoz rappelle que les photos et les détails des projets sont sur le site internet de l'association.

Le président répond aux différentes questions des membres présents à l'assemblée. Notamment :

1. Est-il prévu d'étendre le projet hydro- électrique de Gumda? Alain : ce n'est pas prévu.
2. Concernant les constructions nouvelles, est-ce que le gouvernement a émis des normes antisismiques ? Oui, tout à fait. Des maçons ont été formés, les constructions ont été renforcées. Toutes les nouvelles constructions doivent suivre un protocole antisismique.
3. Qui finance le matériel scolaire ? En règle générale, l'Etat. Namaste Gumda finance que les constructions. Alain Pipoz précise qu'occasionnellement des associations financent le matériel scolaire (fournitures, etc.)

Le président rappelle le programme 2020 :

- Le rallye pédestre prévu en août est annulé par la commune de Céligny
- Le repas de soutien aura lieu le 5 septembre 2020
- En décembre se déroulera le traditionnel marché de Noël

(Ceci, sous réserve des mesures sanitaires liées au COVID-19)

Alain Pipoz précise qu'au vu du semi-confinement et ses conséquences, nous renonçons cette année à la Tombola lors du repas de soutien.

Le programme 2020 sera transmis à tous les membres dans le courant du mois de juillet par le biais d'une newsletter.

La séance se termine à 21h15 autour d'une verrée sympathique.

Sandy Cori
Secrétaire